

« Une loi régressive » selon la Confédération paysanne

Maude FRIQUET

Dans une lettre de la Confédération paysanne de la Sarthe, des agriculteurs - par la voix du paysan boulanger Olivier Cordeau - dénoncent le vote du député MoDem Éric Martineau en faveur de la loi Duplomb.

En Sarthe, trois députés sur cinq ont voté pour ; à la satisfaction de la FNSEA et la Coordination rurale.

Mais pas la Confédération paysanne qui interpelle le député Éric Martineau, sur son vote en tant qu'exploitant d'un verger mi-bio. Ça nous a meurtris de voir un collègue qui a conscience des enjeux liés aux pesticides, voter une loi si régressive. On ne comprend pas , confie Olivier Cordeau.

De nombreuses inquiétudes

La Confédération paysanne de la Sarthe fait part de ses nombreuses inquiétudes concernant la loi. Avec cette lettre, nous voulons marquer le débat et montrer que cette loi est un fait de société , partage Olivier Cordeau. La lettre s'appuie sur des études scientifiques comme celle de la MSA sur le taux de cancer en vallée du Loir qui atteindrait des taux anormaux depuis plus de 20 ans. Il y a une épidémie de cancer en France et Éric Martineau le nie , tance le syndicat. Ce dernier revient également sur le taux de molécules de la famille des néonicotinoïdes dans l'eau de pluie et rappelle le cas de contamination des sols de Martinique au chlordécone.

Olivier Cordeau dénonce un processus d'élimination des paysans en doublant la possibilité d'agrandir des élevages industriels ICPE(installations classées pour la protection de l'environnement, NDLR) alors qu'on dénombre 50 000 agriculteurs en moins en trois ans en France .

Pour la Confédération paysanne, la loi Duplomb montre le désintérêt des hommes politiques pour le bien-être des paysans. Ils interpellent alors le député : Quelles réponses aurez-vous aux prochaines manifestations agricoles qui reprendront inévitablement ? .

Éric Martineau répond

Pour le député, cette lettre ainsi que la pétition contre la loi démontrent l'hypocrisie des gens . Combien de personnes ont réellement lu le texte de loi ? Très peu , parie l'homme politique. Il faudrait aussi que les signataires de la pétition puissent s'engager à acheter bio, français et de saison, en rémunérant le paysan. Quelqu'un qui a une retraite à 600 € ne peut pas se permettre ça .

Éric Martineau reste sur sa position et assume son vote en faveur de la loi. Cette lettre et la pétition ont instrumentalisé le texte de loi, ils ont tout déformé pour faire de l'agribashing affirme-t-il. Cependant, Éric Martineau serait prêt à ne pas revoter la loi Duplomb s'il y figurait une mention interdisant l'importation de produits alimentaires venant des pays autorisant des pesticides interdits en France. Il faut interdire ce qu'on ne veut pas produire en France . Le député MoDem se dit prêt à dialoguer avec la Confédération paysanne de la Sarthe sur le sujet.

[Cet article est paru dans Le Maine Libre](#)